INTRODUCTION – LA RICHESSE NATURELLE DU CANADA

« Les aires protégées offrent des options à l'humanité dans un monde en mutation rapide. »
– Union mondiale pour la nature (UICN) –

Le capital naturel du Canada est une source de biens et services écologiques dont la valeur se compte en milliards de dollars – de l'eau et de l'air purs, des forêts et des océans productifs, un fonds de ressources génétiques pour de nombreux produits pharmaceutiques, la régulation du climat et le contrôle des ravageurs et des pathogènes, pour n'en nommer que quelques-uns. La valeur non commerciale des services écosystémiques dans la seule forêt boréale est évaluée à 93,2 milliards de dollars par année[1]. Des études de cas indiquent que la protection du capital naturel dans les régions peuplées du Canada pourrait sauvegarder l'équivalent de centaines de millions de dollars de ces biens et services écologiques chaque année[2]. Les parcs nationaux, à eux seuls, ont emprisonné plus de 4,4 gigatonnes de carbone d'une valeur de 72 à 78 milliards de dollars[3].

Les aires protégées contribuent de manière importante et unique à la conservation du capital naturel. Elles servent de point de référence à partir duquel peuvent être évalués la viabilité des utilisations à l'échelle plus large du paysage ou du milieu marin et les impacts des changements climatiques. Elles renferment des échantillons représentatifs des espaces naturels et conservent les caractéristiques et processus écologiques. Elles offrent un habitat à une variété d'espèces sauvages. Elles jouent un rôle dans la réalisation d'importants objectifs régionaux, des usages récréatifs aux accords sur les revendications territoriales. Lorsque contiguës et entourées de zones tampons suffisantes, les aires protégées sont au centre de la gestion des écosystèmes.

Les aires protégées sont essentielles à la compétitivité du Canada dans l'économie mondiale et apportent d'énormes avantages socioéconomiques à des collectivités d'un océan à l'autre. En 1996 par exemple, les activités liées à la faune ont stimulé la création de 215 000 emplois et contribué plus de 12 milliards de dollars au PIB[4].

Le Canada a une longue tradition de création d'aires protégées et s'est acquis une réputation internationale en tant que chef de file dans l'intendance de ses richesses naturelles. L'Engagement formel de compléter le réseau canadien des aires protégées a catalysé une croissance impressionnante des aires protégées dans l'ensemble du pays au cours des années 1990. Quinze ans plus tard, de nouvelles occasions se présentent au Canada pour inscrire la planification et la gestion des aires protégées au cœur des objectifs de développement durable adoptés par de nombreuses entités. Parmi ces occasions, on compte : l'émergence d'une gestion intégrée des paysages et des océans; le lancement du programme des océans du Canada; un récent dialogue visant l'élaboration d'un Cadre axé sur les résultats en matière de biodiversité pour le Canada; des initiatives internationales concertées pour réaliser l'objectif de la Convention sur la diversité biologique des Nations Unies consistant à créer des réseaux mondiaux d'aires terrestres et marines protégées complètes et gérées efficacement avant 2010 et 2012 respectivement[5].

Qu'est-ce qu'une aire protégée?
Le Canada a adopté la définition d'aire protégée de l'Union mondiale pour la nature :

« une portion de terre ou de mer vouée spécialement à la protection et au maintien de la diversité biologique, ainsi que des ressources naturelles et culturelles associées, et aménagée par des moyens efficaces, juridiques ou autres. »

Un énoncé d'engagement…
Le 25 novembre 1992, les ministres de l'Environnement, des Parcs et de la Faune des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont signé l'Engagement formel de compléter le réseau canadien des aires protégées, en vertu duquel ces ministres ont convenu de tout mettre en œuvre pour :

- compléter un réseau canadien d'aires protégées représentatif des régions terrestres naturelles du Canada avant l'an 2000 et accélérer la protection de zones représentatives des régions marines naturelles du Canada;
- accélérer l'identification et la protection de l'habitat essentiel d'espèces sauvages du Canada;
- adopter des cadres, des stratégies et des échéanciers de complétion du réseau d'aires protégées;
- poursuivre la collaboration dans la protection des écosystèmes, des paysages et des habitats fauniques;
- s'assurer que les aires protégées fassent partie intégrante de toutes les stratégies de développement durable.

Les représentants des ministres des Forêts du Canada et quatre organismes autochtones nationaux ont également participé à la réunion et approuvé ses recommandations.

---

[1] Initiative boréale canadienne et Pembina Institute, « Counting Canada's Natural Capital » (2005).
[2] Canards Illimités Canada et Conservation de la nature Canada, « La valeur du capital naturel dans les régions peuplées du Canada » (2004).
[3] S.N. Kulshreshta et al., « Carbon Sequestration in Protected Areas in Canada », University of Saskatchewan, Department of Agriculture and Economics, 2000.
[4] Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur l'importance de la nature pour les Canadiens, « L'importance de la nature pour les Canadiens : Les avantages économiques des activités reliées à la nature », 2000.
[5] Le Canada est signataire de la Convention sur la diversité biologique (CDB), un accord international ayant force exécutoire. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont élaboré ensemble et mettent en œuvre la Stratégie canadienne de la biodiversité comme moyen privilégié de respecter nos engagements en vertu de la CDB. Le programme de travail sur les zones protégées de la CDB (2004) et son objectif général, ses objectifs spécifiques et ces cibles visent à orienter les gouvernements du Canada dans l'avancement de leurs programmes respectifs d'aires protégées à l'appui de la Stratégie canadienne de la biodiversité.

Vue d'ensemble des aires protégées du Canada

Nº	Caractéristique distinctive	Nom
1	Premier parc municipal	Mont Royal, Montréal, Québec (1876)
2	Premier parc national	Parc national Banff, Alberta (1885)
3	Premier refuge de sauvagine	Lac Last Mountain, Saskatchewan (1887)
4	Premier parc provincial	Parc provincial Algonquin, Ontario (1893)
5	Premières aires marines protégées	Refuge d'oiseaux migrateurs des Rochers-aux-Oiseaux, Québec (1919) Île Bonaventure et rocher Percé, Québec (1919)
6	Premier parc interprovincial	Parc interprovincial de Cypress Hills, Alberta/Saskatchewan (1989)
7	Première aire protégée en vertu de la *Loi sur les océans*	Zone de protection marine du champ hydrothermal Endeavour (2003)
8	Aire protégée la plus grande	Refuge d'oiseaux migrateurs du golfe de la Reine-Maud, Nunavut (6 278 200 ha)
9	Aire protégée la plus petite	Refuge d'oiseaux migrateurs de l'îlot Christie, Colombie-Britannique (0,08 ha)
10	Aire protégée la plus au sud	Parc national Pointe-Pelée, Ontario (42° N)
11	Aire protégée la plus au nord (et la plus aride)	Parc national Quttinirpaaq, île Ellesmere, Nunavut (82.06° N)
12	Aire protégée la plus à l'est	Witless Bay Seabird Ecological Reserve, Terre-Neuve-et-Labrador (52.8° E)
13	Aires protégées les plus à l'ouest	Parc national Ivvavik, Yukon (141° O) Refuge de gibier Kluane, Yukon (141° O) Réserve de parc national Kluane, Yukon (141° O) Parc national Vuntut, Yukon (141° O)
14	Aire protégée la plus haute	Réserve de parc national Kluane, Yukon (Le mont Logan, le plus haut sommet du Canada à 5 959 mètres, se trouve dans ce parc national)

Le Canada est en bonne voie de respecter ces engagements. Il est l'un des seuls pays qui renferme de vastes espaces naturels intacts – une grande bénédiction qui s'accompagne d'une responsabilité tout aussi importante. Pourtant, les possibilités de protéger le capital naturel au Canada, comme ailleurs dans le monde, disparaissent rapidement. L'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire des Nations Unies a indiqué récemment que 60 % des services écosystémiques du monde sont détériorés ou utilisés de manière non durable. Et bien que le Forum économique mondial ait classé le Canada au sixième rang mondial au chapitre de la viabilité de l'environnement, nous consommons notre capital naturel plus rapidement que plusieurs autres pays semblables.

La conservation du capital naturel jouit actuellement d'appuis solides au Canada. L'industrie réclame des stratégies sur les aires protégées clairement définies pour prévoir ses plans d'affaires à long terme et réduire l'incertitude quant à l'usage des terres. Les Premières nations privilégient la préservation des espaces naturels pour lutter contre la disparition de leurs pratiques culturelles et de leur héritage et pour appuyer le développement économique de leurs collectivités. Plusieurs collaborations de conservation se sont créées au Canada, regroupant une diversité d'intérêts gouvernementaux et non gouvernementaux. Et la population continue de manifester son appui à la complétion du réseau d'aires protégées du Canada.

La Witless Bay Ecological Reserve de Terre-Neuve-et-Labrador est l'aire protégée du Canada la plus à l'est. Elle abrite la plus grande colonie de Macareux moines du continent, qui compte plus de 260 000 couples.
Photo © David Tilley

Acknowledgements
Remerciements
Sources
Sources
Note on the IUCN Categories
Note au sujet des catégories UICN

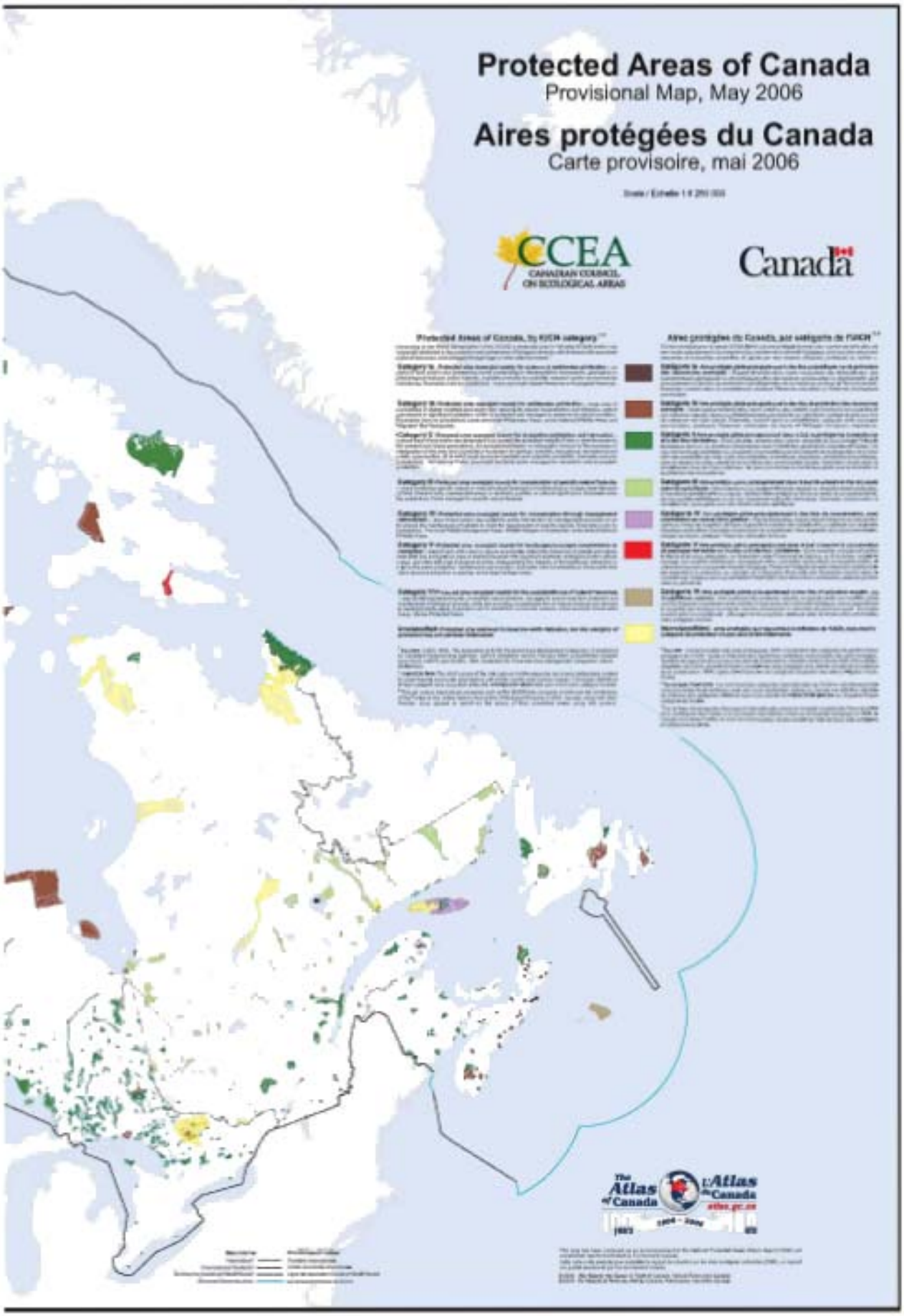
Protected Areas of Canada
Provisional Map, May 2006
Aires protégées du Canada
Carte provisoire, mai 2006
CCEA
CANADIAN COUNCIL ON ECOLOGICAL AREAS
Canada
The Atlas of Canada
L'Atlas du Canada
atlas.gc.ca